

Les tribunes du mois de mars 2024

La Madeleine que nous aimons

AMNÉSIE SÉLECTIVE

Dans sa tribune de février, l'opposition NUPES montre une fois de plus sa méconnaissance des dossiers à moins qu'il ne s'agisse d'une amnésie sélective. Évoquant les travaux du boulevard Schuman, entre Lille et La Madeleine, l'opposition NUPES dénonce en effet des « travaux d'élargissement » de « cette autoroute urbaine » alors qu'ils ont pour objectif de créer une voie dédiée aux transports en commun en site propre pour encourager leur utilisation par les métropolitains. Par ailleurs, si le projet a nécessité l'abattage de quelques arbres, il prévoit de compenser celui-ci avec pas moins de 238 sujets plantés sur les communes de La Madeleine et Lille et une forêt urbaine implantée dans le périmètre du Lycée Pasteur. Pour rappel ou plutôt pour mémoire, la représentante de l'opposition NUPES de La Madeleine qui siège à la MEL a voté en faveur de ces travaux et aménagements.

DÉFECTIONS EN CHAÎNE

Le groupe d'opposition NUPES a connu une nouvelle défection en son sein avec la récente démission d'un de ses membres. Désormais officiel, ce départ vient couronner un « palmarès » de 60 % d'absentéisme aux conseils municipaux et de près de 75 % aux commissions municipales, depuis le début du mandat. Encore faut-il ajouter que les 3 suivants de la liste d'opposition appelés à pallier cette défection ont successivement démissionné pour ne pas siéger au conseil municipal. Ces absentéismes et démissions en disent long sur l'implication et l'attachement des membres de la liste d'opposition d'opposition NUPES à notre commune de La Madeleine et à ses habitants.

LABEL (1)

Cette année encore, notre commune se classe parmi les villes et villages où il fait bon vivre. Dans le 5ème palmarès publié par le Journal du Dimanche, La Madeleine arrive en 566^{ème} position sur les 34 808 communes que compte la France métropolitaine. Elle se classe par ailleurs 9ème sur les 648 communes du département du Nord et 4^{ème} des communes du Nord dans la strate de population entre 20 000 et 50 000 habitants. Rappelons que ce classement est élaboré à partir de près de 190 critères parmi lesquels : la qualité de vie, la sécurité, les transports, les commerces et les services, l'éducation, la solidarité, l'attractivité immobilière. LABEL (2) Pour la 10ème année consécutive, La Madeleine obtient la récompense la plus haute au label national « Territoires, Villes et Villages Internet » avec 5@. Cette reconnaissance, enrichie du label « territoire d'excellence numérique », salue la mise en œuvre d'un internet local citoyen reposant sur de multiples services.

ÉNERGIE RENOUVELÉE (1)

Dans son édition du 1^{er} février, la Voix du Nord relève que la Ville de La Madeleine est la seule à pérenniser le dispositif « chèque énergie municipal ». Contrairement à ses voisines, La Madeleine inscrit ainsi son initiative solidaire dans la durée en apportant son soutien, à hauteur de 100 euros, aux bénéficiaires du chèque énergie national. Un coup de pouce bienvenu alors que le prix de l'énergie continue de flamber.

ÉNERGIE RENOUVELÉE (2)

La Ville de La Madeleine a pris une autre initiative afin de soutenir le pouvoir d'achat des Madeleinois. En effet, ces derniers temps, le tarif des énergies a augmenté notamment en raison de la guerre en Ukraine. Selon le rapport annuel de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique, 79% des Français sondés déclarent avoir restreint le chauffage chez eux par crainte de factures trop élevées. Face à cette situation, la Ville propose aux Madeleinois de réaliser des économies sur leurs factures grâce à un achat d'énergies groupé, tout en bénéficiant d'une électricité 100 % verte d'origine renouvelable ou de gaz naturel. En mars et avril, des réunions publiques et des permanences individuelles seront organisées pour vous donner toutes les informations sur ce dispositif.

« La Madeleine que nous aimons »
Groupe des élus de la Majorité Municipale

Agir pour l'avenir

PLACE DU MARCHE L'HEURE DE VERITE

En nov 2022, dans le Magdeleine, nous nous réjouissions d'avoir enfin un paysagiste mandaté par le groupement MEL / Ville pour dessiner la place du marché. Nous rappelions l'ambition nécessaire à la requalification de cet espace dont il fallait renforcer le potentiel d'attractivité et de centralité. Nous appelions également à une prise en compte affirmée des enjeux climatiques par des actions de déminéralisation et de végétalisation massives, indispensables à notre ville extrêmement dense et minérale. Le Magdeleine de oct 2023 comportait un encart d'une énième autosatisfaction de la municipalité, retraçant la longue maturation de ce projet. Depuis 2019, aviez-vous eu une information sur la conception et le calendrier du projet ? Il a fallu attendre l'article de la Voix du Nord du 08/02/24 pour obtenir des informations révélatrices d'un manque d'ambition certain.

MEDIOCRE BRICOLAGE EN PERSPECTIVE ?

Nous formulons nos inquiétudes il y a plus d'un an, les visuels de l'article de la Voix du Nord nous confortent dans nos craintes. Les images de synthèse représentant la future place sont quasi identiques à celle existante. Les seuls arbres dévoilés sont... ceux déjà en place. Le visuel laisse apparaître un vaste espace minéral.

Il est question de 20 nouveaux arbres et de 1000 m² supplémentaires végétalisés. La place compte déjà une quarantaine d'arbres pour 10 000 m². Les chiffres et les faits sont têtus : se gargariser de la création d'un îlot de fraîcheur quand on végétalise 10% d'une place entièrement minérale... Greenwashing toujours ! On ne refait pas une place tous les 5 ans. Comment est-il possible de ne pas intégrer une végétalisation massive de cet espace censé être une respiration au cœur de notre ville ? Qu'il est dommage de bâcler à nouveau l'aménagement urbain de notre ville et de rater une fois de plus le train de la transition...

« Agir pour l'avenir »



Texte non remis à temps.

Bruno Pietrini